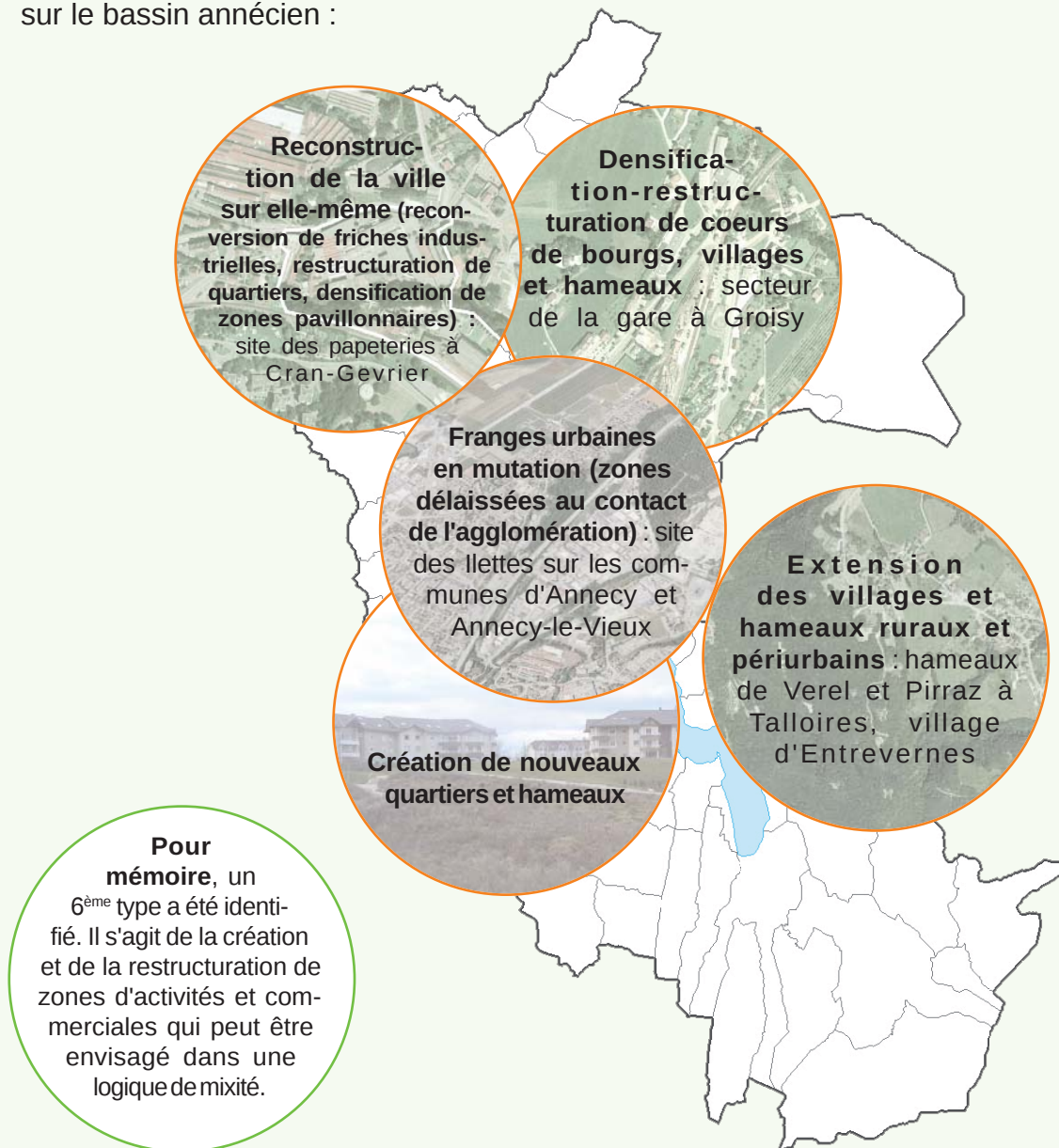


# Un territoire de grande qualité, une responsabilité collective, **agissons !**

Cinq types de situations emblématiques permettant un urbanisme durable, ont été identifiés sur le bassin annécien :



La deuxième phase de la démarche sera de sélectionner un site pour chaque situation emblématique identifiée.

Le bureau d'étude s'attachera à diagnostiquer les principaux enjeux, à les hiérarchiser et à proposer une méthodologie testée sur chacun des sites pour faciliter la réalisation de nouvelles formes urbaines durables.

Les fiches de référence ainsi élaborées seront à destination des maîtres d'ouvrages et des aménageurs et pourront servir d'exemples pour des contextes identiques.

Direction départementale de l'Équipement  
de la Haute-Savoie  
15 rue Henry Bordeaux 74998 Annecy cedex 9  
Tél. 04 50 33 78 00  
Fax. 04 50 27 96 09

[www.haute-savoie.equipement.gouv.fr](http://www.haute-savoie.equipement.gouv.fr)

# Développement urbain durable du bassin annécien



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures, transports et mer

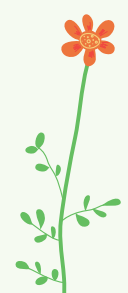
Présent pour l'avenir



Direction départementale de l'Équipement de la Haute-Savoie

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

conception et réalisation : SRECT & SCo - DdE 74 - crédit photos : DdE 74 & DELLINGER-COMMON-THELMAN - septembre 2008



## De nouvelles formes de développement urbain durable : Une nécessité pour le bassin annécien ?

Instabilité croissante non seulement climatique mais aussi économique, profonde mutation des enjeux autour des ressources (énergétiques, du sol, de l'eau, de la biodiversité et pour le bassin annécien du foncier ...) nous invitent à développer de nouvelles formes urbaines. Désormais, l'illusion des ressources illimitées et la non prise en compte des coûts induits environnementaux et sociaux qui ont contribué à la consommation d'espace, ne sont plus de mise.

La question de l'étalement urbain est au coeur de ces préoccupations.

Pour répondre à ces enjeux sur les ressources et faire face aux menaces, il est urgent de développer une croissance urbaine durable et des quartiers innovants.

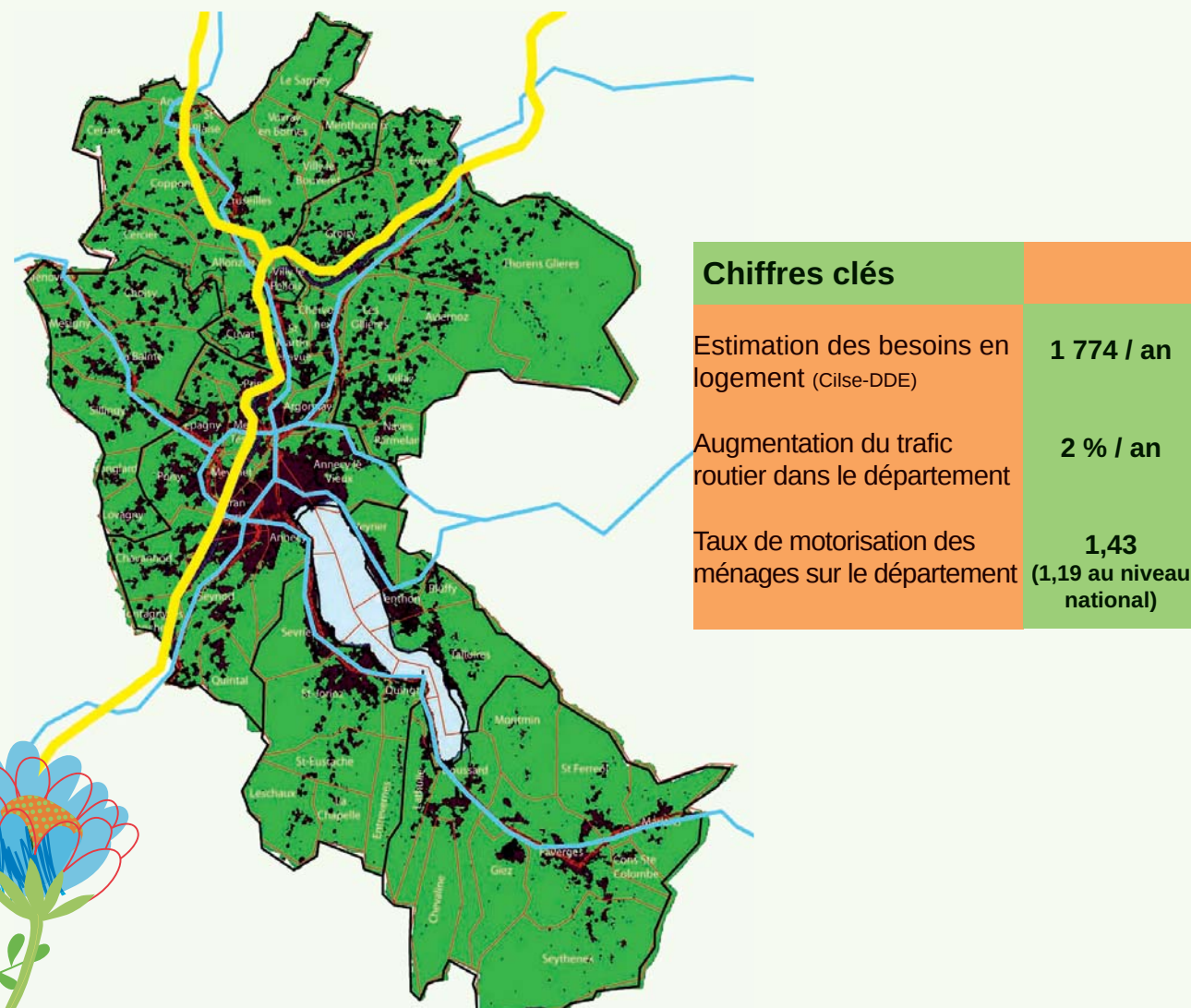
Ceci suppose une vision stratégique des territoires et une coordination des volontés politiques. Le SCOT est l'occasion de réfléchir ensemble sur l'avenir du bassin annécien et de trouver des solutions pour un développement urbain durable. Le Grenelle de l'environnement a fait des propositions, à nous de les concrétiser.

Pour contribuer à cette réflexion, la DDE a engagé

une démarche pour vous accompagner dans la mise en oeuvre d'opérations volontaristes d'urbanisme durable dont l'ambition doit être à la mesure du caractère remarquable de votre territoire : le bassin annécien.

Elle a été confiée au groupe Dellinger-Common-Thielmann. Un diagnostic établi à partir d'entretiens de différents acteurs du territoire et des analyses détaillées d'une quinzaine d'opérations réalisées dans la région, en Suisse et en Allemagne apportent des idées nouvelles. **L'agglomération et les petites communes sont toutes concernées.**

### Consommation d'espace bâti par habitant en 2004



## Un développement urbain durable, c'est quoi ?

Il ne faut pas confondre l'urbanisme durable avec l'urbanisme environnemental. L'urbanisme durable ne s'intéresse pas seulement aux aspects environnementaux et écologiques, mais aussi à l'impact économique et socio-culturel. 10 grands principes peuvent être définis :

- développer une culture de planification intégrée** Les objectifs du développement urbain durable sont définis en amont par les décideurs locaux avec les administrations, experts ainsi que les représentants de la société civile.
- favoriser l'expression citoyenne** Chaque habitant doit pouvoir participer dès le début au projet.
- organiser les déplacements** L'urbanisation nouvelle doit être dense et conçue en lien avec les transports en commun et les transports doux.
- utiliser des énergies renouvelables et réduire la consommation** En favorisant la co-génération et les sources d'énergie renouvelables notamment l'énergie solaire et en réalisant des bâtiments à faible consommation d'énergie.
- améliorer la qualité environnementale** En utilisant des matériaux sains et à faible impact sur l'environnement, en préservant les zones humides, et en réintroduisant la nature en ville.
- développer l'économie locale** En développant la filière bois ou la professionnalisation des entreprises sur les économies d'énergie et les énergies nouvelles.
- concevoir un habitat adapté aux besoins** En favorisant la mixité d'habitat et d'emploi, la mixité des différentes catégories sociales.
- mettre en oeuvre des mesures d'accompagnement** Avec des incitations financières ou une équipe pluridisciplinaire d'assistance technique au maître d'ouvrage.
- échanger les expériences** Par la mise en place de réseaux régionaux entre professionnels.
- envisager des solutions innovantes**

*Il suffirait probablement d'incitations publiques et de quelques programmes ambitieux d'écoquartiers ou écovillages pour mobiliser le potentiel latent de promoteurs, bureaux d'études, architectes et entreprises compétents dans ce domaine. N'y aurait-il pas là de nouvelles pistes pour dynamiser l'économie ?*

## Un développement urbain durable c'est possible !

**Echallens (Suisse) :** Cette opération présente une approche innovante en matière de gestion des eaux pluviales, qualité des espaces publics et partage de la voirie. Il s'agit d'une extension d'un hameau en milieu rural situé à proximité de Lausanne. Sa densité est d'environ 27 logements par hectare sous forme de maisons individuelles, en bande, intermédiaire et logements collectifs.



**Bamberg (Allemagne) :** Bamberg est une ville allemande de 82 000 habitants. Des petits collectifs et des maisons en bande ont été implantés sur 1,5 ha pour une densité de 35 logements par hectare. L'approvisionnement énergétique est assuré par une centrale à co-génération au gaz, eau chaude solaire, isolation renforcée et ventilation double-flux.

